



Saint-Joseph-de-Sorel

L'Information municipale



Volume 26 n° 1
Janvier 2012

Chers(es) Saint-Josephois(es),

LA STATUE DE SAINT-JOSEPH, PATRON DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL ET DES TRAVAILLEURS

La statue de Saint-Joseph, patron de la Ville et des travailleurs, restaurée par les employés municipaux et située en face d'Oasis Saint-Joseph Inc., fut un don de la famille d'Elzéar (Ti-Blanc) Cournoyer, ex-maire de la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Sorel de 1941 à 1954 et de Tracy jusqu'en 1958.

Elle fut d'abord érigée en face de l'école Saint-Joseph et de la résidence des frères des écoles Chrétiennes en 1942, située sur la rue Saint-Pierre en arrière de l'église, site occupé actuellement par la garderie Marie-Stella (CPE La Margelle). Lors de la démolition de la bâtisse en 1986, la statue fut érigée en face du presbytère et de l'église qui furent démolis en 2011. Elle est présentement située devant la résidence (Oasis Saint-Joseph Inc).

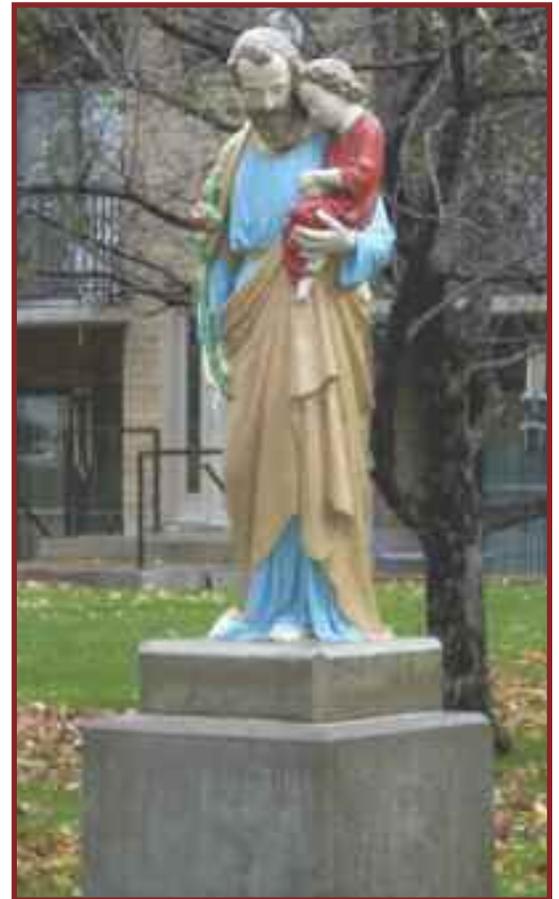
Historique

Pour une deuxième fois, la statue de Saint-Joseph a été sauvée. En effet, la statue de Saint-Joseph qui se situait devant le presbytère et l'église de Saint-Joseph-de-Sorel a été épargnée du pic des démolisseurs.

C'est grâce à l'intervention de citoyens et plus spécifiquement les résidents d'Oasis, résidence pour personnes âgées, que la statue du patron de notre communauté a survécu. Unanimement, le Conseil d'administration de la résidence d'Oasis a demandé à la municipalité de déplacer ce monument sur le site d'Oasis, ce qui fut réalisé sans délais par les employés municipaux.

Il faut se rappeler que cette même statue avait survécu à l'incendie d'une maison à appartements de monsieur Cournoyer, il y a plus d'un demi siècle.

Pour les nostalgiques de patrimoine religieux, nous vous invitons à venir admirer notre statue qui prône fièrement sur la pelouse d'Oasis face à la rue Montcalm.



Olivar Gravel - Maire

SÉANCE ORDINAIRE

11-10-17 Centre Communautaire : Le Conseil demande d'inscrire le projet « Centre communautaire multifonctionnel et intergénérationnel » au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase II. (C.P. 11-09-19)

Local aux Familles : Le Conseil accepte de verser à l'organisme « Voir grand pour nos petits » pour le projet « Local aux familles » un montant de 2 000 \$ en 2011 et de 5 000 \$ en 2012 pour financer les événements rassembleurs, des sorties, des ateliers d'éveil et d'apprentissage et divers projets. (C.P. 11-09-19)

Propriété rue Lussier : Le Conseil refuse l'offre d'achat de l'immeuble du 920 à 928, rue Lussier compte tenu du montant trop élevé par rapport à l'évaluation municipale. (C.P. 11-09-19)

Route industrielle : Le Conseil demande de s'enquérir auprès du TechnoCentre afin qu'il produise le plus rapidement possible le rapport faisant état du comptage réalisé pour établir l'achalandage de camions et voitures sur la rue MC Carthy et aux autres endroits afin d'accélérer le processus et les rencontres avec les autorités compétentes en la matière soit le MAMROT, le MTQ et le MDDEIE ainsi que les industries. (C.P. 11-09-19)

Rue Béatrice : Le Conseil accepte le paiement n° 2 au montant de 111 183,78 \$ à la firme Sintra Inc. pour le projet de réfection de la rue Béatrice. (C.P. 11-10-03)

Route industrielle : Le Conseil prend connaissance des résultats d'une enquête de circulation sur la rue Mc Carthy réalisée par le TechnoCentre pour le projet de la route industrielle et il demande aussi qu'il soit complété. (C.P. 11-10-03)

Marché « Le Saint-Joseph-de-Sorel » : Considérant que le Directeur général du Marché le Saint-Joseph-de-Sorel a réitéré, auprès du maire Olivar Gravel, sa demande afin qu'un membre du Conseil municipal puisse siéger au sein de leur conseil d'administration.

Considérant que l'aviseur légal, Me Conrad Delisle, a mentionné, qu'en général, sauf pour des exceptions prévues dans les lois, une municipalité ne peut être membre d'organismes à but non lucratif, que ce ne sont pas des organismes municipaux ou para-municipaux et qu'elle ne peut être responsable ou se rendre responsable des faits et gestes desdits organismes à but non lucratif;

Considérant que des propos tenus dans la même correspondance font état d'un montage financier solide, d'une ouverture prévue le 2 novembre 2011 et qu'ils sont résolus à tout mettre en œuvre et de fournir les garanties nécessaires afin de concrétiser cette alliance;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a déjà transmis le dossier du Marché d'alimentation d'économie sociale au TechnoCentre, mandaté dans le cadre du programme d'accompagnement pour les villes dévitalisées du MAMROT, afin d'une part pour s'enquérir de l'admissibilité de ce dossier à une aide financière du MAMROT et, d'autre part, de faire cheminer ledit dossier auprès des autres organismes de la MRC Pierre-De Saurel : dont le CLD et son fonds d'économie sociale, la SADC, le CDC, etc;

Considérant qu'un organisme à but non lucratif peut avoir des activités commerciales et chercher des profits pour ses membres tout en rendant des services à une catégorie de la population de la région;

Considérant que même si le Marché Le Saint-Joseph-de-Sorel est incorporé comme un organisme à but non lucratif, cet organisme demeure privé et principalement pour l'intérêt de ses membres et d'autres;

Considérant qu'en regard de ce qui précède concernant les activités commerciales, il serait hasardeux pour la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

de consentir une aide financière audit organisme d'autant plus qu'une partie de ces activités concurrencera des entreprises privées (les dépanneurs) de la Ville qui ne jouissent d'aucune aide financière de la Ville et paient leurs taxes municipales;

Considérant qu'en réponse à un autre des propos tenus dans ladite correspondance, les membres du Conseil précisent que cela fait 42 ans que le maire, Olivar Gravel, « rejoint la cause de ses citoyens » et, par le fait même, œuvre au mieux être des résidents de Saint-Joseph-de-Sorel;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres adopte ce qui suit :

- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avise les promoteurs du Marché Le Saint-Joseph-de-Sorel qu'elle ne peut déléguer des membres du Conseil tel que mentionné précédemment.
- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avise les promoteurs qu'elle ne peut octroyer d'aide financière parce que les membres sont d'avis que l'organisme cherchera commercialement à faire des profits, et/ou des profits pour ses membres, ce qui est normal, et que la Ville ne peut s'assurer, en conséquence, du caractère sans but lucratif;
- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avise les promoteurs qu'elle ne peut, de plus, consentir une aide financière à un organisme sans but lucratif qui concurrencera des activités de certaines entreprises privées établies sur son territoire puisque, d'une part, cela aurait pour effet d'utiliser leurs taxes municipales à leur détriment et que d'autre part, ces dites entreprises privées ne jouissent pas d'une aide financière de la Ville .
- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel indique qu'elle ne peut être membre de tous les organismes de son territoire.
- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel indique au Directeur Général dudit organisme que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel n'acceptera pas des pressions indues ainsi que de l'intimidation envers les membres du Conseil de la Ville et/ou de ses employés.
- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite bonne chance aux promoteurs du Marché Le Saint-Joseph-de-Sorel dans leurs démarches d'implantation ainsi que dans l'exploitation de leurs activités futures.

11-11-21 Programme rénovation Québec : Le Conseil demande à la SHQ un octroi de 50 000 \$ dans le cadre de la programmation 2012-2013 Phase IX du Programme Rénovation Québec (PRQ). La Ville s'engage à injecter la même somme. (C.P. 11-10-17)

Route industrielle : La Ville avise Normand Gariépy, directeur général du TechnoCentre en écologie industrielle, qu'elle est d'accord pour la formation « d'un Comité régional pour la réalisation d'une route industrielle » qui regrouperait les divers intervenants régionaux et provinciaux. Elle délègue le maire, le dg ainsi que les conseillers Serge Baron et Jacques Renaud pour en faire partie. (C.P. 11-11-07)

Décors lumineux : Le Conseil autorise l'achat de décors lumineux pour les nouveaux luminaires du collecteur pluvial des rues Pie IX, Chevrier et une partie de Léon XIII au montant de 15 791,56 \$. (C.P. 11-11-07)

Démolition : Le Conseil octroie au plus bas soumissionnaire conforme soit Soudure et Mécanique Industriel MI-12, au montant de 17 658,38 \$, pour les travaux de démolition des bâtiments incendiés par le feu, du 1510, 1520 et 1522, rue Montcalm. (C.P. 11-11-07)

Déneigement : Le Conseil autorise le déneigement du trottoir de

la rue St-Pierre, de la rue St-Joseph à la rue Léon XIII et celui de la rue Léon XIII, de la rue St-Pierre à l'entrée de l'école Martel et de la CPE Marie-Stella. (C.P. 11-11-07)

Rues Pie IX, Chevrier et une partie de Léon XIII : La Ville effectue le paiement n° 2 (729 448 \$) à l'entrepreneur Danis Construction pour les travaux de l'égout collecteur pluvial des rues Pie IX, Chevrier et une partie de Léon XIII. (C.P. 11-10-17)

O.M.H. Saint-Joseph : Le Conseil accepte l'état des prévisions budgétaires de l'O.M.H. de Saint-Joseph-de-Sorel pour l'exercice financier 2012 qui prévoit un déficit d'exploitation de 95 950 \$ absorbé dans une proportion de 90 % par la SHQ et 10 % (4 089 \$) par la Ville.

11-12-19 Terrain de l'ancienne église : Considérant que la Fabrique de Saint-Joseph a conclu une entente avec un promoteur pour la démolition des églises Saint-Jean-Bosco et Saint-Joseph-de-Sorel dans laquelle elle demeure propriétaire du terrain de l'ancienne église de Saint-Joseph-de-Sorel présentement en cours de démolition;

Considérant que ledit terrain est issu d'un don de la famille Mc Carthy, vers 1875, pour permettre la construction d'une église catholique;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire réitérer son intérêt à acquérir ledit terrain sous certaines conditions ou, mieux encore, est prête à accepter un don de la Fabrique pour la réalisation de projet mis de l'avant pour le bien communautaire de notre société; Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a déjà fait plusieurs collaborations avec la Fabrique dont, entre autre, l'aménagement d'un magnifique et fonctionnel débarcadère pour l'ancienne église au montant de 70 000 \$;

Considérant que plusieurs organismes œuvrant dans ladite église se retrouvent maintenant à la rue alors que d'autres peuvent bénéficier de certains accommodement dans d'autres églises de la Fabrique;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel est une ville dévitalisée et que la démolition de l'église n'est rien pour améliorer la situation;

Considérant toutefois que, Saint-Joseph-de-Sorel étant une ville dévitalisée, elle est susceptible de recevoir d'importante subvention et/ou aide financière du MAMROT et d'autres organismes pour des projets tel un centre communautaire multifonctionnel intergénérationnel, une maison de la famille, une maison des jeunes, des logements sociaux (GRTHS) pour les familles, etc. qui s'inscrivent tous dans des projets pour le bien communautaire de notre société;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, adopte ce qui suit :

- De réitérer, auprès de la Fabrique Saint-Joseph, l'intérêt du Conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel pour le terrain de l'ancienne église de Saint-Joseph, don de la famille Mc Carthy, le tout évidemment conditionnel à l'état du sol;
- De demander à la Fabrique, dans l'éventualité où elle voudrait s'en départir, de faire connaître les termes et conditions pour l'acquisition dudit terrain;
- De demander également à la Fabrique si elle envisage la possibilité de faire un don à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, conditionnel à la réalisation de projets dans le cadre des villes dévitalisées tel un centre communautaire multifonctionnel intergénérationnel, une maison de la famille, une maison des jeunes, des logements sociaux (GRTHS) pour les familles etc.

- De demander la collaboration du TechnoCentre en écologie industrielle, mandaté pour accompagner les villes dévitalisées dans ce dossier.

Collecteur pluvial : Le Conseil autorise le paiement no 3 du collecteur pluvial des rues Pie IX, Chevrier et une partie de Léon XIII pour la somme de 862 453,35 \$. (C.P. 11-12-05)

Îlot d'entrée de la Ville rue Élisabeth et Chemin St-Roch : Le Conseil octroie au plus bas soumissionnaire conforme pour l'aménagement de l'îlot d'entrée de la Ville au coin de la rue Élisabeth et du chemin Saint-Roch à l'entrepreneur Les Terrassements Multi-Paysages Inc. au montant de 95 619,45 \$ taxes incluses. (C.P. 11-12-05)

Budget de la Régie d'Assainissement des eaux : Adoption du budget de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu-Saint-Laurent (total : 1 075 000 \$); quotes-parts : Sorel-Tracy 894 428 \$ (87,261 %); Saint-Joseph 55 152 \$ (5,4 %) et Sainte-Anne 75 420 \$ (7,36 %).

Budget CIT Sorel-Varenes : Adoption du budget du CIT Sorel-Varenes : Total : 10 708 450 \$; en 2011 : 8 902 186 \$; quotes-parts : Sorel-Tracy 1 644 705 \$ (+71 %); St-Joseph 98 195 \$ (+67 %); Contrecoeur 337 870 \$ (+91 %); Verchères 293 652 \$ (+83 %); Varenes 1 429 339 \$ (+72 %) et Saint Amable 413 882 \$ (+33 %).

Régie Intermunicipale de la Gare de Sorel : Adoption du budget de la Régie Intermunicipale de la Gare de Sorel (total : 1 204 383 \$; 823 125 \$ en 2011).

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

11-12-19 Adoption du budget 2012 de la Ville : Le budget atteint la somme de 5 085 040 \$ comparativement à 4 424 485 \$ en 2011, soit une augmentation de 660 555 \$ (14,93 %); la taxe d'eau passe de 175 \$ à 135 \$, la taxe foncière passe de 1,10 à 1,12 \$ et celle des immeubles non résidentiels de 2,14 \$ à 2,16 \$; étant donné la baisse de la taxe d'eau le compte de taxe total des propriétaires résidentiels est diminué (diminution moyenne de 1,5 %).



PRO-MAIRE

Monsieur Jacques Renaud

siège présentement comme pro-maire.

Monsieur Renaud a été élu conseiller pour la première fois en novembre 2003. Il est membre des comités suivants : Comité consultatif Environnemental, Comité de la Fête des Bénévoles, Comité de la Fête Nationale, Comité d'Information, Comité de la Politique Familiale et Comité de Protection Civile Municipale.

AIRE FAUNIQUE COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

11-11-22 (Représentants des élus municipaux : Claude Biron, MRC Nicolet-Yamaska, Olivier Gravel, MRC de Pierre-De Saurel, Michel Veillette, Ville de Trois-Rivières, Mario Gagné, MRC de Bécancour, Pierre Roy, MRC D'Autray; Représentants des utilisateurs de la faune : Pierre Caron, Fédé CP Mauricie, J-G Dupuis, Fédé CP Centre du Québec; Représentants socioéconomiques : Pierre Latraverse, Comité ZIP du lac Saint-Pierre, Stéphane Marin, Ass. Des pourvoiries de la Mauricie, Yvon Courchesne, représentant des résidents, Thérèse Moreau et Guylaine Fréchette).

Poissons appâts : Les membres font le bilan des appuis à la résolution pour obtenir le statu quo sur l'utilisation des poissons appâts pour la pêche sportive au Québec. Il est proposé d'envoyer une lettre au Ministre afin de l'informer de notre démarche parce que nous n'avons pas été consultés.

Règlements généraux : Un comité est formé afin d'étudier les règlements généraux et proposer des modifications aux C.A.

Études et ressource : Le suivi des études et de la ressource sera fait au début de l'année 2012 (des émetteurs ont été installés sur certains poissons).

Plan de gestion de la faune et de son accessibilité : Les représentant prennent connaissance du « Plan de gestion de la faune et de son accessibilité » et sont appelés à les étudier et présenter leurs recommandations s'il y a lieu.

Mise à jour : La coordonnatrice présente le rapport de la direction : le budget 2011-2012, les infractions, le nombre de rencontres des agents (environ 3 000) etc.

Centre d'interprétation : Les membres discutent du renouvellement de contrat avec le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre, des mauvaises créances et du plan de communication.

TREIZIÈME RENCONTRE DE L'EXÉCUTIF:

11-12-08 (Stéphane Marin, président, Pierre Latraverse, vice-président, Olivier Gravel, secrétaire-trésorier, Gilles Jacques, Claude Biron, ainsi que Guylaine Fréchette, directrice)

Entente de service : Les officiers de l'AFC acceptent de prolonger le protocole d'entente de service qui les lie avec le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre jusqu'au 31 mars 2012. Ils désirent en négocier un nouveau au cours de l'année 2012.

États et résultats financiers : Les membres analysent les états des résultats financiers au 30 novembre 2011, le contrat avec les dépositaires et les comptes à recevoir.

COMITÉ DE COORDINATION DE L'ÉCOCOLLECTIVITÉ

RÉUNION

11-10-24 (Joanie Otis, René Lachapelle, Josée Plamondon, Normand Gariépy, Olivier Gravel, Serge Dauphinais et Francis Belzil).

Forum : Les membres présentent le forum de l'écocollectivité qui se tiendra le 24 novembre :

Les orientations : Amélioration de l'environnement naturel et humain; amélioration de la qualité de vie; Développement et pérennisation de l'économie; éducation relative au développement durable.

Les stratégies opérationnelles (12) : A.1 Revitaliser les vieux quartiers et les municipalités dévitalisées. A.2 Nettoyer et protéger les berges; A.3 Appliquer la hiérarchie 6 RV-E; B.1 Développer les services de transport collectif et alternatif; B.2 Créer et améliorer les services de proximité; B.3 Améliorer et développer l'offre de loisir libre et encadré (récréotourisme); C.1 Valoriser et encourager l'entrepreneuriat; C.2 Favoriser et contribuer à l'application de l'écologie industrielle; C.3 Formation de la main d'œuvre; D.1 Coopérer et mettre en communication les ressources; D.2 Stimuler la participation des citoyens de tous les âges. D.3 Encourager les saines habitudes de vie. Toutes ces orientations et stratégies sont issues des consultations régionales et locales (12 municipalités).

Déroulement Forum : Les membres discutent aussi du déroulement du FORUM (s'assurer des ressources financières et humaines pour les projets).

Semaine de l'écocollectivité : Ils planifient la semaine de l'écocollectivité qui se tiendra du 30 avril au 4 mai 2012. (Stratégie)

COMITÉ DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

RENCONTRE

11-12-02 (De TechnoCentre : Normand Gariépy, Joanie Otis et Nicklaus Davey; De Massueville : Denis Marion et France Saint-Pierre; De Saint-Joseph : Olivier Gravel et Martin Valois; du CLD : Josée Plamondon; Du MAMROT : Marie-Ève Perreault; Du MAPAQ : Pascale Bertrand et du MDEIE : Josianne Lacelle).

Divers : Les représentants font le suivi de la rencontre du 8 septembre : de la résolution de demande à la SHQ de changer ses critères d'accès aux différents programmes de Rénovation Québec; du projet de la route industrielle, de l'achat du terrain de l'ex-église, du bilan des sommes versées jusqu'à maintenant par la MRC, etc.

Dossiers en cours : Ils font le suivi des dossiers en cours : route industrielle; de l'embellissement de la cour de l'école Martel, des Fleurons du Québec et des résolutions à adopter par la MRC.

COMITÉ RÉGIONAL DE LA FAMILLE

RÉUNION

11-11-08 (Olivier Gravel, président, Véronique Massé, coordonnatrice, Suzanne Lalande et Sophie Poirier)

Divers : Les membres présents font un retour sur la dernière rencontre (recommandation à la MRC concernant le Conseil Jeunesse); sur la présence des membres, ainsi que sur le Plan d'action 2011-2013. Madame Arlène Vadnais présente le projet accès-région de l'Oriente Québec.

Budget : Les représentants étudient le projet de budget 2012 (37 900 \$ dont 12 250 \$ provenant du budget 2011). Ils discutent de la tournée des municipalités, du transport et famille et de la fête des familles (19 mai 2012).

MRC DE PIERRE-DE SAUREL

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

11-11-09 Rapport: À titre de conseiller régional, Olivier Gravel présente son rapport portant sur l'écocollectivité et sur la politique familiale.

Transport collectif : Concernant le suivi du rapport déposé récemment aux membres du Conseil pour le transport collectif (projet Famille – Transport MRC - CRE Montérégie-Est). « Portrait de la situation sur les besoins des familles ». (Dépôt du rapport et en attente du mandat du comité de suivi).

Développement culturel : Le Conseil autorise le renouvellement de l'entente Villes et Villages d'art et de patrimoine et autorise l'entente tripartite et triennale de développement culturel entre la MRC, la Ville de Sorel-Tracy et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Forum Jeunesse : Le Conseil contribue au projet de participation citoyenne du Forum Jeunesse Montérégie-Est.

Zones industrielles : Le Conseil autorise le paiement de la contribution financière de la MRC au CLD pour le projet de caractérisation des zones industrielles du territoire.

Piste cyclable : Demande d'aide financière au MTQ pour l'entretien de la piste cyclable de la Sauvagine.

Transport adapté : Adoption de la grille tarifaire du transport adapté.

11-11-23 Projets de modification du schéma d'aménagement : Adoption de projets de règlement de modification relatif au changement de limites d'un territoire d'intérêt particulier écologique/récréatif à Sainte-Victoire-de-Sorel; relatif à l'intégration des zones de glissement de terrain en bordure de la rivière Yamaska à Massueville; relatif à l'identification d'une nouvelle portion du territoire de la MRC dans l'affectation « le milieu de conservation » (La réserve naturelle de l'île-de-Grace).

Aire faunique : Le maire de Saint-Joseph-de-Sorel présente son rapport relatif à la séance de l'AFC du 22 novembre dernier.

Budget 2012 : Adoption des prévisions budgétaires pour 2012 : budget totalisé 12.9 M\$ (+ 23 %); les quotes-parts augmentent de 6,17 %; la contribution de la MRC au transport adapté passe de 112 116 \$ à 215 688 \$ en 2012 (soit + 92 %); la quote-part de la Ville augmente de 4,64 % à 127 838,85 \$; le taux unitaire pour le service régional de gestion des matières résiduelles est de 152,67 \$ pour St-Joseph, Ste-Anne et St-Roch et de 111,34 \$ pour les 8 autres municipalités.

Poissons appâts : Appui à l'organisme AFC concernant la demande de statu quo sur l'utilisation des poissons appâts pour la pêche sportive au Québec.

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX RICHELIEU, SAINT-LAURENT

SÉANCE SPÉCIALE DU :

11-11-10 (Olivar Gravel, prés. Pierre Lacombe, v.-prés., Yvon Bibeau, Charles-Éric Noël, Louis Cardin, ing. secrétaire-trésorier ainsi que Catherine Gignac)

Les délégués autorisent les achats de fin de saison imputés au budget 2011 et l'installation d'un moteur à débit variable avec « drive ».

Les délégués adoptent le budget 2012 : il totalise la somme de 1 085 000 \$, dont une affectation du surplus accumulé de 50 000 \$ pour des activités d'investissement. Ces dernières sont la réfection de

la toiture et du compacteur, de la peinture des murs extérieurs et d'un aménagement paysager. Il contient une somme supplémentaire (réserve) pour le traitement futur des boues (budget total 2011 = 1 000 000 \$ et 2012 = 1 085 000 \$).

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

11-11-10 (Olivar Gravel, prés. Pierre Lacombe, v.-prés., Yvon Bibeau, Charles-Éric Noël, Louis Cardin ainsi que Catherine Gignac)

Les représentants réélisent Olivier Gravel à titre de président et Pierre Lacombe, vice-président.

Ils discutent des points suivants : de la ristourne de la taxe fédérale, de la visite des étangs aérés, de la voile de boues dans les étangs, du contrat de déneigement, du nettoyage du fossé Nord et de la réfection des digues.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GARE DE SOREL

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

11-10-18 (Martin Damphousse, président, Réjean Dauplaise, Olivier Gravel, Suzanne Dansereau, Alexandre Bélisle, François Gamache, Jean Demers, directeur général et Nancy Roch, secrétaire)

Dossier des travaux : Monsieur Marcel Fafard, ing. reçoit le mandat de finaliser le dossier des travaux du garage et du terminus de Sorel-Tracy.

Règles de contrôle : Les délégués adoptent le règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Transporteur : Le CIT continue les négociations avec le transporteur qui est le plus bas soumissionnaire.

Locaux vacants et vieille gare : Les membres discutent ensuite de la location des locaux vacants au terminus de Sorel-Tracy et de la mise en vente de la vieille gare de Sorel-Tracy.

11-11-15 (Réjean Dauplaise, Olivier Gravel, Suzanne Dansereau, Alexandre Bélisle, Martin Damphousse, président, François Gamache, Nancy Roch, secrétaire et Francis Rinfret (président du CIT)

Divers : Les délégués de la Régie font le bilan des travaux du terminus et garage de Sorel et préparent les prévisions budgétaires 2012.

11-11-24 (Martin Damphousse, prés. Nancy Roch, sec. Olivier Gravel, François Gamache, Alexandre Bélisle, Suzanne Dansereau ainsi que Réjean Dauplaise)

Divers : Le président fait le portrait des travaux du terminus de Sorel et de l'administration à ce jour : une hypothèque légale d'un contractant; du d.g., Jean Demers; des rencontres avec Transbus; mandat d'une audition à Robert Brunelle; du bas de laine (surplus); du mandat de gestions; rencontre avec M. Fafard, ing.; du compte de Bell; facture de AVT; les vacances accumulées de M. Demers; de l'acquisition d'équipements; la priorité et de tout faire pour que les autobus soient en circulation le 1er janvier 2012.

Budget et autres : Les représentants adoptent le budget 2012; donnent le mandat pour l'acquisition d'équipements et acceptent la recommandation des deux secrétaires à l'effet de ne pas déménager les bureaux avant que tout soit prêt.

Le bilan local et Régional (suite)

RENCONTRE :

11-12-02 (Membre du C.A. de la Régie de la Gare, de celui du CIT Sorel-Varenes, des d.g. des municipalités concernées, etc.)

Divers : Le président de la Régie fait l'état de la situation des items suivants : le directeur général, les irrégularités dans l'octroi des contrats, des projets d'immobilisation (Terminus, garage), du contrat de la firme Gestrans, du délai pour relocalisation dans le terminus, de l'état des finances, de la vente de la vieille gare et de la taxation de la gare; de la mise en opération du service par Transbus; (l'embauche des chauffeurs, de l'équipement et l'opérationnalisation, le 1^{er} janvier 2012,...) et enfin des budgets 2012 du CIT et de la Régie de la Gare.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE :

11-12-13 (Martin Damphousse, président, Nancy Roch, secrétaire, Réjean Dauplaise, Olivier Gravel, Suzanne Dansereau, Alexandre Bélisle et François Gamache)

Divers : Les délégués étudient l'état des résultats et font le suivi de l'état des travaux de construction qui évoluent bien. Le dossier de l'hypothèque légale se clarifie. Ils autorisent le déneigement du nouveau garage, s'entendent avec la Banque Nationale du Canada pour 3 ans concernant la tarification et entérinent les recommandations du ca du CIT concernant la lettre d'autorisation de dépenses aux employés du CIT et de la Régie de la Gare. Concernant le dossier de l'absence de Monsieur Jean Demers, d.g. les membres le convoquent à une rencontre avec les deux présidents et planifient son remplacement.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU TRACY, ST-JOSEPH, ST-ROCH

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

11-10-31 (Olivier Gravel, président, Francine Parenteau, Yvon Bibeau, André Potvin, Claude Pothier ainsi que Luc Airoidi, Raymond Lamoureux et Vicky Bussièrès, trésorière)

COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENTAL SAINT-JOSEPH-DE-SOREL / RIO TINTO, FER ET TITANE

SÉANCE ORDINAIRE

11-12-06 De RTFT : Caroline Veillette, directrice, Serge Bérubé, Christian Blanchet, Anne Laganière, Daniel Horth, Richard Meloche, rapporteur, Marie Rousseau; Du Conseil de Ville : Olivier Gravel, Serge Baron, Paul-Émile Tellier, Jean-Guy Cournoyer; Représentants des citoyens : André Cournoyer, Jean Deguise, J.-G. Valois et Léon Latour. Madame Caroline Veillette est la nouvelle, directrice exécutif, Santé,

Les délégués de la Régie discutent des recommandations du Comité de santé sécurité travail (CSST). Nous aurons à acquérir de l'équipement nécessaire au cours de la prochaine année. Le directeur général, Luc Airoidi, nous informe d'une étude en cours de réalisation concernant les crédits de désinfection (CD). Enfin, ils adoptent le budget 2012 : revenus 1 181 160 \$ (en 2011 : 1 638 687 \$); dépenses 1 181 160 \$, soit une diminution de 457 967 \$ étant donné une grande réduction de la dette. Les quotes-parts sont réduites en conséquence.

COMITÉ RÉGIONAL DE LA ROUTE INDUSTRIELLE

PREMIÈRE RENCONTRE :

11-12-07 (De St-Joseph : Olivier Gravel et Martin Valois; De la MRC : Gilles Salvas; Des Ministères : Marie-Ève Perreault, MAMROT, Michel Auclair, MTQ et France-Serge Julien, MTQ; De Sorel-Tracy : Réjean Dauplaise et Mario Lazure; du TechnoCentre : Normand Gariépy et Nicklaus Daley; Des Forges de Sorel : Richard Godin; De Terminal Maritime : Normand Giroux; de Fagen International : Jacques Riendeau et de Rio Tinto Fer et Titane : Diane Alie et Louis Lamontagne).

Après le mot de bienvenue du maire et la présentation des participants, les personnes présentes assistent à la présentation de Normand Gariépy concernant les points suivants : résultat de la consultation des industriels; résultat de l'étude de circulation; priorité de la route industrielle pour Saint-Joseph; caractéristiques de Saint-Joseph-de-Sorel (sociales, communautaires, financières, etc.); les principes de développement durable et le mandat du comité. Par la suite, les représentants émettent leur opinion superficielle sur les différents tracés projetés. De plus, il faudrait obtenir statu quo amélioré et ainsi que les coûts financiers, les coûts sociaux, les coûts économiques et les coûts de circulation.

Environnement

Sécurité, Hygiène, Environnement et Développement durable. Elle remplace madame Dominique Beaudry. Les représentants de RTFT font l'état de la situation du programme d'amélioration environnementale (suivi de l'air, programme d'air SO₂ et suivi du bruit). Ils doivent s'adapter aux nouvelles normes environnementales (pour le SO₂ et les petites poussières). Ils font le point sur le programme de réduction des rejets industriels (PRRI), du traitement de l'eau, du projet d'amélioration de la « Cour Est », du projet communautaire de la Pointe-aux-Pins et de celui de l'École Martel en collaboration avec la Ville, du projet de l'habitat du poisson, etc. Les membres du Conseil s'engagent à trouver des remplaçants aux trois citoyens qui ont quitté le Comité. De plus, nous demandons la collaboration de RTFT pour l'obtention future possible d'un quatrième Fleurons en 2014. Le maire explique les réalisations des projets de 2008 à 2011 qui nous ont permis d'augmenter notre cote.



MESDAMES, MESSIEURS, VOUS ÊTES RÉCEMMENT ÉTABLIS À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL? DÉCOUVREZ ACCÈS-RÉGION PIERRE-DE SAUREL!

Le 4 novembre 2011 - Accès-région Pierre-De Saurel est une structure d'accueil pour vous, nouveaux arrivants, qui souhaitez travailler et vous établir dans la MRC de Pierre-De Saurel. Parce que l'intégration, c'est reconstruire sa vie, travailler et tisser des liens, L'Orienthèque met à votre disposition une gamme de services facilitant votre arrivée : mini foires à l'emploi, 5 à 7 réseautage, activités familiales, soutien à la recherche de logement ou maison, découverte des infrastructures locales et autres activités.

Saviez-vous que... ?

- Accès-région L'Agence a rencontré plus de 40 nouveaux arrivants depuis son lancement, le 7 septembre dernier;
- Jusqu'à maintenant, la clientèle d'Accès-région se compose de 55% d'hommes et de 45% de femmes;
- Jusqu'ici la clientèle d'Accès-région représente tous les niveaux d'études, soit : 12% des clients ont fait des études universitaires, 31% des études professionnelles, 27% des études collégiales et 31% des études secondaires;
- Accès-région est dotée d'une caméra internet afin de répondre aux besoins des gens résidant à l'extérieur de la région mais désirant s'établir dans la MRC de Pierre-De Saurel.

Si vous organisez des activités dans votre municipalité, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir

de vous soutenir dans l'organisation de vos événements. De plus, référez-nous vos nouveaux voisins et amis, et participez à la réussite de leur intégration!

Pour toute **information** ou question, communiquez avec **Arlène Vadnais**, chargée de projet Accès-région L'Agence au 450 730-0181 ou par courriel : arlene.vadnais@orienttheque.ca.

L'ACCUEIL SOUS TOUTES SES CULTURES : PARCE QUE LE PROCESSUS D'INTÉGRATION DÉBUTE ICI.

Partenaires financiers

Les services d'Accès-région sont rendus possibles grâce à l'appui et à la participation financière de plusieurs partenaires gouvernementaux, institutionnels, privés et communautaires incluant Emploi-Québec, le ministère de l'Immigration et des communautés culturelles, la MRC de Pierre-De Saurel, le CLD de Pierre-De Saurel, Rio Tinto Fer et Titane et Desjardins. Vous trouverez la liste complète des partenaires et appuissur le site internet de L'Orienthèque (www.orienttheque.ca/accesregion.php) ainsi que sur la page Facebook d'Accès-région.

L'équipe d'Accès-région Pierre-De Saurel
Nassim Keraouche, chargé de projet volet Transit,
Anne Hébert conseillère en emploi
volet Exploration-emploi,
Christine Latour directrice générale de l'Orienthèque
et **Arlène Vadnais**, chargée de projet volet L'Agence.



Médaillées du Club de Scrabble

Le Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel offre de sincères félicitations aux médaillées, Guy Blanchard, Suzanne Cartier, Nicole Dutremble et Monique Cool du Club de Scrabble "Si J'Ouais" de Saint-Joseph-de-Sorel. Ils ont remporté une médaille lors de tournois qui ce sont tenus en mars, avril, juin et novembre dernier.

FÉLICITATIONS ! ET BON SUCCÈS DANS LE FUTUR



Dévoilement 2011 des Fleurons du Québec, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel obtient "Trois Fleurons"

Saint-Joseph-de-Sorel, le 30 novembre 2011
À Saint-Hyacinthe, le 17 novembre 2011, se déroulait le dévoilement officiel de la sixième édition des Fleurons du Québec. On se souvient qu'au cours de l'année 2008, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avait adhéré à l'organisme " Les Fleurons du Québec " et au cours de la même année notre territoire avait été évalué pour la première fois et avait obtenu la note de deux fleurons.

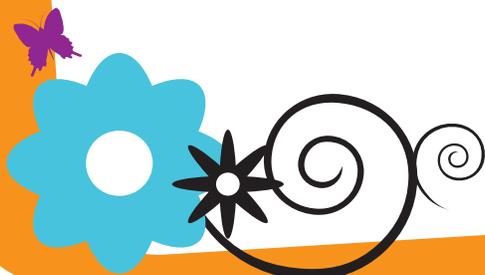
Le 15 août 2011, un classificateur de l'IQDHO (Institut Québécois de l'Horticulture Ornementale) a fait la visite de toute la Ville afin de nous évaluer de nouveau. Nous nous sommes mérités la cote de trois (3) Fleurons pour les efforts horticoles de la municipalité dans les domaines municipal, institutionnel, résidentiel, industriel et commercial ainsi que pour nos politiques, nos programmes et réglementation. Voici quelques actions qui nous ont fait progresser : la rue Montcalm, (rue principale : jardinières, arbres, fleurs, aménagement à Hôtel de Ville,...) le parc de la Pointe-aux-Pins (le talus), l'arborétum de l'école Martel, le parc de l'Ilménite, le parc du pont Turcotte, le parc Charlemagne Péloquin, le jardin communautaire, le Chez Nous de Saint-Joseph, l'Oasis St-Joseph, le don de caissettes et de compost, etc.

Au cours des trois (3) prochaines années nous nous devons de poursuivre nos efforts afin de conserver nos "trois (3) Fleurons". Les

classificateurs de l'organisme " Les Fleurons du Québec " réévalueront dans trois (3) ans notre municipalité. Il serait décevant de perdre un de nos fleurons si chèrement acquis. C'est pour cela que nous demandons la participation de tous nos citoyens.

À titre de Maire de la Ville, je tiens à remercier et féliciter le Conseil municipal, le personnel de la Ville, les citoyens, les industries, etc. pour leur appui et leur collaboration.

Olivar Gravel, maire



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères s'effectue, à toutes les semaines de la mi-avril à la mi-octobre inclusivement et la période aux deux semaines est de la mi-octobre à la mi-avril de l'année suivante.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Une collecte de résidus verts, répartie sur deux semaines, aura lieu ce printemps, les 3 et 17 mars 2012.

Les résidus verts sont les déchets putrescibles provenant de votre cour ou de votre jardin (ex: gazon, plantes, fleurs, haies de cèdre, feuilles mortes, etc.)

- La tourbe, les branches d'arbres et d'arbustes, la terre, la pierre et les déchets de table ne sont pas admissibles dans les collectes de résidus verts.

MATIÈRES RECYCLABLES

La collecte des matières recyclables s'effectue le jeudi au deux semaines.

Déposer dans vos bacs bleus les matières recyclables suivantes: papier, carton, verre, plastique, métaux, boîtes de conserves, canettes, etc.)

Il est conseillé de déposer en bordure de rue, la veille de la collecte, les sacs de résidus verts.

SURVEILLEZ LES MÉDIAS LOCAUX !

Les dates exactes des collectes de résidus verts pour l'automne 2012 vous seront communiquées par le biais des médias locaux.

BACS ROULANTS - BRIS ET ACHAT

Bris de bac roulant

Depuis le 1er janvier 2011, si vous possédez un bac roulant de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et que votre bac subit un bris lors de la collecte de déchets ou de matières recyclables, vous devez communiquer directement avec **monsieur Robert Mandeville de la compagnie EBI en composant le (450) 880-0825. Prenez note que des frais seront exigés pour la réparation et les pièces.**

Achat de bac roulant

Si vous désirez vous procurer un bac roulant supplémentaire ou si vous n'avez pas de bac roulant actuellement et que vous désirez en faire l'achat, vous pouvez vous procurer des bacs roulants (360 litres) à déchets ou à recyclage auprès d'un commerce de détail, soit chez Rona Bibeau, Canadian Tire ou chez Patrick Morin ou encore, auprès de la compagnie EBI en contactant monsieur Robert Mandeville au (450) 880-0825.

Vous devez vous assurer auprès du commerçant que le bac soit conforme, c'est-à-dire qu'il puisse être levé automatiquement par le dispositif des camions qui procèdent à la collecte. **Les deux bacs roulants sont obligatoires.**

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Toutes les collectes s'effectuent le jeudi, entre 6h00 et 19h00. Il est donc conseillé de toujours placer vos bacs en bordure de la rue la veille de la collecte, mais après 19h00. Pour toute autre plainte, question ou commentaire concernant les collectes de déchets, de matières recyclables ou aux collectes spéciales, contactez la MRC de Pierre-De Saurel au (450) 743-2703 ou par courriel à mrc@pierredesaurel.com

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte mensuelle des encombrants s'effectue la première semaine complète ouvrable (du lundi au vendredi) de chaque mois, le jour habituel de vos collectes et ce, qu'il y ait collecte ou non de vos bacs durant cette semaine. Il est conseillé de déposer vos encombrants en bordure de rue, la veille de la collecte, mais après 19h00.

ATTENTION: Ne pas confondre les encombrants avec les matériaux de construction, les pneus et les pièces d'automobile. Les encombrants sont des objets à usage domestique tels que les meubles, tapis, évier, baignoire, électroménagers* (à l'exception des appareils de réfrigération), réservoirs à eau chaude, barbecues au gaz propane (sans la bonbonne), téléviseurs, bicyclettes, toiles de piscine attachées, tapis attachés en rouleau de 5 pieds, branches de 2 pouces de diamètre et de 5 pieds de longueur, attachées en paquet de 2 pieds de circonférence, etc. Par ailleurs, aucun sac ni boîte ne sera collecté lors de la collecte des encombrants.

*Pour les appareils de réfrigération et de climatisation, veuillez communiquer avec le Recyclo-Centre au (450) 746-4559 (système de collecte sur appel).

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

La collecte des résidus domestiques dangereux sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel aura lieu le 19 mai 2012. (ex. de RDD: aérosols, batteries d'auto, bouteilles de propane, colles, essence, teinture, vernis, vernis à ongle, dissolvant, nettoyants à four, huile/filtre à moteur, fertilisants, etc.). En d'autres temps, vous pouvez vous en départir à l'un des endroits spécifiques,

ENDROITS DE DÉPÔT GRATUIT

Peinture usagée

Les marchands Roux de la région reprennent la peinture dans son contenant d'origine.

Huile d'automobile usagée

Vous pouvez aller la porter chez Canadian Tire.

Disposition d'un ordinateur

(si l'ordinateur est fonctionnel);

Recyclo-centre : 165, ave. de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy (450) 746-4559

Si l'ordinateur ne fonctionne plus

Bureau en gros : Sorel-Tracy (450) 743-3888

Métaux

Matériaux Recyclés Sorel-Tracy (450) 746-9309

ENDROITS DE DÉPÔT AVEC FRAIS(S)

Matériaux de construction, pièces d'automobiles, branches d'arbres

Location Sorel Inc. (LOU-TEC) : 370, rue du Collège, Sorel-Tracy (450) 742-3787

Ciment, asphalte, brique et pierre

Sintra : 290, rue Monseigneur-Desranleau, Sorel-Tracy (450) 742-5993

Matériaux de construction,

ciment, asphalte, brique et pierre

Danis Construction Inc. : 13 000 rte Marie-Victorin, Sorel-Tracy (450) 742-5335

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Toutes les collectes s'effectuent le jeudi, entre 6h00 et 19h00. Il est donc conseillé de toujours placer vos bacs en bordure de la rue la veille de la collecte, mais après 19h00. Pour toute autre plainte, question ou commentaire concernant les collectes de déchets, de matières recyclables ou aux collectes spéciales, contactez la MRC de Pierre-De Saurel au (450) 743-2703 ou par courriel à mrc@pierredesaurel.com

Matières résiduelles (suite)



T : 1 800 781-8111
F : 450-836-6500

www.ebi-environnement.com



ACCEPTABLE

Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée (voir photo).



INACCEPTABLE

L'hiver approche à grands pas; afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, nous vous demandons de placer vos bacs, poubelles ou sacs à ordures en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée afin de ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants ou poubelles par l'entrepreneur affecté au déneigement. Tout résidant doit obligatoirement déblayer son bac roulant ou poubelle après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.



Local aux familles

ARRÊTEZ LE TEMPS ET OFFREZ-VOUS DES MOMENTS MAGIQUES AVEC VOTRE ENFANT

La boîte à livres offre GRATUITEMENT des livres en prêt CHEZ VOUS pour :

- les enfants de 0 à 5 ans
- les mères, les pères et les grands-parents
- les femmes enceintes et leur conjoint

Saviez-vous que regarder des livres avec son enfant :

- renforce votre lien d'attachement et sa confiance en lui
- favorise ses capacités d'attention et de concentration
- augmente ses chances de réussite à l'école



SERVICE GRATUIT ET À DOMICILE POUR LES FAMILLES
DE ST-JOSEPH DE SOREL SEULEMENT

Information : Annie Robidoux 450.881.3287

Dans le cadre du Projet Voir GRAND pour nos petits
Annie Leclair 450.881.3560

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

Jour : Mardi
Heure : de 09h00 à 11h00
Durée : du 24 janvier au 17 avril 2012
Lieu : Salle municipale # 2 - 303, rue Élizabeth
Saint-Joseph-de-Sorel
Coût : Gratuit

Professeure : **Jacqueline Chabot**

Vous devez vous inscrire au Centre de Formation professionnel au 2725, boul. de Tracy, Sorel-Tracy, le mercredi 11 et le jeudi 12 janvier aux heures suivantes : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00. Pour toutes informations contacter Madame Maryse Fontaine, personne ressource au 450 743-1285 poste 210

N.B. À l'inscription vous devez **OBLIGATOIREMENT** fournir votre certificat de naissance et/ou baptistère.

YOGA STRETCHING

Jour : Jeudi
Heure : de 15h15 à 16h15
Durée : du 15 sept. au 17 mai 2012
Lieu : Salle municipale # 2 - 303, rue Élizabeth
Saint-Joseph-de-Sorel
Coût : Gratuit

Professeure : **Madame Céline Gariépy**

Les cours de yoga stretching et de gymnastique douce sont la continuité de la saison qui a débuté en septembre dernier. Il n'y a pas de période d'inscriptions pour ces cours.

GYMNASTIQUE DOUCE

Jour : Vendredi
Heure : de 09h00 à 10h00
Durée : du 16 sept. au 11 mai 2012
Lieu : Salle municipale # 2 - 303, rue Élizabeth
Saint-Joseph-de-Sorel
Coût : Gratuit

Professeure : **Madame Céline Gariépy**

Les cours de yoga stretching et de gymnastique douce sont la continuité de la saison qui a débuté en septembre dernier. Il n'y a pas de période d'inscriptions pour ces cours.

TEMPS LIBRE SOREL-TRACY

Vous recevrez par la poste le bulletin publicitaire « Temps Libre » du Service des loisirs, « Sports, culture et vie communautaire » de la Ville de Sorel-Tracy qui propose plusieurs activités aquatiques, sportives, culturelles, etc.

Pour vous inscrire aux activités offertes par la Ville de Sorel-Tracy, vous devez **obligatoirement** posséder votre carte Accès-Loisir et vous présentez au Service des loisirs de la Ville de Sorel-Tracy. La carte Accès-Loisir est disponible à l'une ou l'autre des bibliothèques de Sorel-Tracy sur présentation d'une preuve de résidence et d'identité.

Pour information communiquer au : **450 780-5600**

INSCRIPTION BASEBALL

Carte d'assurance maladie et carte du citoyen ou carte accès loisirs exigées lors de l'inscription.

Les chèques doivent être fait à l'ordre de : A.B.A.B.R.
(Ass. de baseball amateur du Bas-Richelieu).

Jours : 14 et 15 mars 2012

Heures : de 18 h 00 à 20 h 30

Lieu : Service des Loisirs et de la Culture de la Ville de Sorel-Tracy (Centre Culturel)
3015, place des Loisirs

Coût : Novice : 80 \$
Autres : 160 \$

Info : Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Monsieur Jean-Guy Lampron en composant le 450 742-3823.

INSCRIPTION SOCCER

Pour connaître le coût et les dates d'inscriptions pour la prochaine saison de soccer. Veuillez visiter notre site internet au www.csbr.ca ou vérifier dans les journaux locaux.

Nous espérons compter votre enfant parmi nous.

BINGO RÉCRÉATIF

Tous les mercredis après-midi à 13h30, il y a un bingo récréatif au sous-sol de l'église Marie-Auxiliatrice organisé par le Chez-Nous de Saint-Joseph.

**Les profits seront remis
au Chez-Nous de Saint-Joseph
NOUS VOUS ATTENDONS
EN GRAND NOMBRE!**

BIENVENUE CHEZ NOUS



J'aimerais porter à l'attention des citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel, qu'une chronique sur les activités de la municipalité est diffusée sur les ondes de CJSO 101,7 FM, chaque 4^e mardi du mois à 15h30 et 18h30.

**SOYEZ AU COURANT DE CE QUI SE PASSE DANS
NOTRE VILLE**

Pour votre information voici les dates :
24 janvier • 28 février • 27 mars 2012

CLUB DE SCRABBLE

Venez vous joindre au Club de scrabble « Si j'osais » affilié à la Fédération québécoise des Clubs de Scrabble francophone. N'oubliez pas d'apporter vos jeux.

Endroit: 702 rue Montcalm | Salle numéro: 1
Jour: Tous les mardis | Arrivée: 18h45



Informations :
Madame Monique Blanchard
tél. : 450 743-8197

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU BAS-RICHELIEU RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Besoin urgent de bénévoles dans différents services, si vous êtes intéressés à faire partie de notre équipe vous pouvez me contacter au Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu au 450 743-4310 du lundi au vendredi de 8H30 à midi et demander Linda.

ÉMISSION L'ARBITRE

Nous sommes à la recherche de chicanes entre voisins ou tout autre litige de petites créances pour l'émission L'Arbitre (diffusée à V le vendredi soir à 19h00). Si l'arbitre (Maître Anne-France Goldwater) accorde des dommages à l'une des deux parties, le producteur de l'émission émettra immédiatement un chèque à cette

personne pour le montant des dommages accordés. (7 000 \$ maximum).

Les gens peuvent s'inscrire même s'ils n'ont pas d'idées sur le montant à réclamer et tous les gens sélectionnés auront la chance d'élaborer leur dossier de cour avec une juriste.

Pour plus d'information, les gens peuvent consulter le site : vtele.ca/emissions/l-arbitre/

Les gens peuvent s'inscrire via le site internet : vtele.ca/emissions/larbitre/inscription/ ou envoyer directement un courriel à la recherchiste prod.michelinebelanger@gmail.com ou par téléphone 514 866-3020, poste 248.



PATINAGE LIBRE - GRATUIT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 janvier 2012 de 13h30 à 15h30 16 janvier 2012 de 13h30 à 15h30 23 janvier 2012 de 13h30 à 15h30 30 janvier 2012 de 13h30 à 15h30	10 janvier 2012 de 13h30 à 15h30 17 janvier 2012 de 14h00 à 16h00 24 janvier 2012 CANCELLÉ 31 janvier 2012 de 14h00 à 16h00	11 janvier 2012 de 13h30 à 14h45 18 janvier 2012 de 13h30 à 14h45 25 janvier 2012 de 13h30 à 14h45 1 février 2012 de 13h30 à 14h45	12 janvier 2012 de 13h30 à 14h45 19 janvier 2012 de 13h30 à 15h30 26 janvier 2012 de 13h30 à 14h45 2 février 2012 de 13h30 à 15h30	13 janvier 2012 CANCELLÉ 20 janvier 2012 de 15h15 à 16h45 27 janvier 2012 CANCELLÉ 3 février 2012 de 15h15 à 16h45
6 février 2012 de 13h30 à 15h30 13 février 2012 de 13h30 à 15h30 20 février 2012 de 13h30 à 15h30 27 février 2012 de 13h30 à 15h30	7 février 2012 CANCELLÉ 14 février 2012 de 13h30 à 15h30 21 février 2012 CANCELLÉ 28 février 2012 de 13h30 à 15h30	8 février 2012 de 13h30 à 15h30 15 février 2012 de 13h30 à 14h45 22 février 2012 de 13h30 à 14h45 29 février 2012 de 13h30 à 14h45	9 février 2012 de 13h30 à 14h45 16 février 2012 de 13h30 à 15h30 23 février 2012 de 13h30 à 14h45 1 mars 2012 de 13h30 à 15h30	10 février 2012 de 15h15 à 16h45 17 février 2012 CANCELLÉ 24 février 2012 de 15h15 à 16h45 2 mars 2012 de 15h15 à 16h45
5 mars 2012 de 13h30 à 15h30 12 mars 2012 de 13h30 à 15h30 19 mars 2012 de 13h30 à 14h45 26 mars 2012 de 13h30 à 15h30	6 mars 2012 de 13h30 à 15h30 13 mars 2012 de 13h30 à 14h45 20 mars 2012 de 13h30 à 15h30 27 mars 2012 de 13h30 à 14h45	7 mars 2012 de 13h30 à 15h30 14 mars 2012 de 13h30 à 14h45 21 mars 2012 de 13h30 à 15h30 28 mars 2012 de 13h30 à 14h45	8 mars 2012 de 13h30 à 15h30 15 mars 2012 de 14h00 à 16h00 22 mars 2012 de 14h00 à 16h00 29 mars 2012 de 14h00 à 16h00	9 mars 2012 de 15h15 à 16h45 16 mars 2012 CANCELLÉ 23 mars 2012 CANCELLÉ 30 mars 2012 de 15h15 à 16h45
2 avril 2012 de 13h30 à 14h45 9 avril 2012 de 13h30 à 15h30 16 avril 2012 de 13h30 à 15h30	3 avril 2012 de 13h30 à 15h30 10 avril 2012 de 13h30 à 15h30 17 avril 2012 de 13h30 à 15h30	4 avril 2012 de 13h30 à 15h30 11 avril 2012 de 13h30 à 15h30 18 avril 2012 de 13h30 à 15h30	5 avril 2012 de 14h00 à 16h00 12 avril 2012 de 13h30 à 15h30 19 avril 2012 de 13h30 à 15h30	6 avril 2012 CANCELLÉ 13 avril 2012 de 15h15 à 16h45 20 avril 2012 de 13h30 à 15h30

Cet horaire est sujet à changement sans préavis

HOCKEY LIBRE

Jour : Dimanche
Heure : de 9h20 à 10h45
Dates : 22 et 29 janvier 2012
 5, 12, 19 et 26 février 2012
 4 mars 2012
Coût : 5\$ (payable sur place avant la partie)
 (gratuit pour les 2 premiers gardiens)

N.B. La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel se dégage de toutes responsabilités.

TOURNOI HOCKEY

ATOME CLUB OPTIMISTE du 5 au 15 janvier 2012
TOURNOI INTERMÉDIAIRE du 10 au 18 mars 2012
TOURNOI FÉMININ du 5 au 8 avril 2012
TOURNOI ADULTES du 12 au 15 avril 2012
CHAMPIONNAT SCOLAIRE du 25 au 29 avril 2012

HEURES D'OUVERTURE Horaire d'hiver**BUREAU ADMINISTRATIF À L'HÔTEL DE VILLE**

Lundi au vendredi de : 08h30 à 12h00
13h30 à 16h30

TRAVAUX PUBLICS

Lundi au vendredi de : 08h00 à 12h00
13h00 à 17h00

Les bureaux de la municipalité seront fermés :

- Vendredi 6 avril • Lundi 9 avril • Lundi 21 mai

CONGÉS FÉRIÉS À VENIR**MAIRE ET CONSEILLERS(ÈRES)**

- Olivar Gravel450 742.3148
- Serge Baron450 742.5818
- Jean-Guy Cournoyer450 743.8779
- Noëla Desmarais450 742.7521
- Francine Parenteau450 746.0896
- Jacques Renaud450 743.7803
- Paul-Émile Tellier450 746.4746

N'OUBLIEZ PAS COMPTE DE TAXES

Premier versement : 10 février 2012
Deuxième versement : 14 mai 2012
Troisième versement : 14 août 2012

CHATS ET CHIENS AGENCE CANINE

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a engagé une firme soit, l'Agence Canine, afin de faire respecter le règlement concernant les chiens et les chats et autres animaux. Comme la Ville reçoit plusieurs plaintes concernant les chiens et les chats errants, veuillez garder vos animaux en « laisse » pour ne pas qu'ils incommode vos voisins. Vous pouvez porter plainte en communiquant avec l'escouade canine. De plus, une fois l'an, le responsable de l'Agence passera de porte à porte afin de percevoir le coût de la licence de chien et de vous remettre celle-ci. Si au cours de l'année vous devenez propriétaire d'un chien, veuillez téléphoner aux numéros de téléphone suivants **450 780-5668 ou 819 221-2033** afin de l'enregistrer en bonne et due forme.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Dates : 23 janvier - 20 février et 12 mars
Heure : 19h00 début de la séance ordinaire

SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE : (Police et Incendie) 911
Police SQ : 450 310-4141
Incendie Ville de Sorel-Tracy:
Prévention 450 780-5600, p.5660
Garage municipal, voirie : 450 743-4572
Secrétariat : 450 742-3744
Secrétariat : (télécopieur) 450 742-1315
Courriel : ville@vsjs.ca • Site web : www.vsjs.ca
Aréna : (loisirs) 450 743-3205
Piscine : 450 742-1172
Local du 3e âge : 450 743-5431
MRC Pierre-De Saurel :
MATIÈRES RÉSIDUELLES 450 743-2703
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel
1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy 450 743-7087

DÉNEIGEMENT

Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.

Merci de votre collaboration !

ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent respecter toutes autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville.

**Pour plus d'informations
communiquez au bureau de la Ville**

STATIONNEMENT CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre **1h00 et 7h00 du matin**, du 15 novembre au 1^{er} avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique

Information Municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Tirage : 1 100 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils Ltée

Comité : Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Olivar Gravel

Dépôt légal : 2^e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidents.